

REGLEMENT PARTICULIER DU SIMPLE TOUR ROANNAIS 2023 (Jeunes & Adultes)

Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton, son application est sous la responsabilité des juges arbitres.

1) COVID-19 : Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place et affiché dans chaque salle sous peine d'exclusion du tournoi.

- 2) Le tournoi se déroulera **le Samedi 07 octobre 2024** à Roanne, au Gymnases Boulevard de Belgique, n° en cours.
- 3) Le Juge Arbitre du tournoi est Denis PEREIRA. Le Gestionnaire et Organisateur est Alexandra LARUE.
- 4) Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge arbitre peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
- 5) Le tableau proposé est du **simple** séries NC à N3. La compétition est ouverte aux joueurs jeunes de catégories poussins à cadets. Et un tableau séniors et vétérans. Les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'un représentant majeur présent à la compétition. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence.
Adultes : tableau joué de 8h à 14h
Jeunes tableau joué de 14h à 20h
En fonction du niveau, les joueurs minime 2 et cadets peuvent s'inscrire sur le tableau adulte, mais ne peuvent pas s'inscrire en jeune et en adultes.
- 6) Les matchs se joueront au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants). Le vainqueur d'un set sera le joueur ou la paire ayant atteint en premier au moins 21 points avec un écart d'au moins 2 points, ou en premier 30 points.
- 7) Chaque tableau sera découpé en plusieurs séries de niveau homogène sur la base du CPPH. Chaque série ne saurait dépasser 16 joueurs.
- 8) Les tableaux comporteront :
 - une phase en poules avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits
 - une seconde phase en élimination directe.
- 9) **Badnet** sera le logiciel utilisé pour gérer cette compétition.
- 10) L'inscription se fera exclusivement via Badnet et devra être réalisée avant le **28/09/2023**
Pour être prise en compte, l'inscription devra s'accompagner du **règlement via Badnet** également à hauteur de :
20€ par joueur inscrit dans un tableau adulte
10€ par joueur inscrit dans un tableau jeune
- 11) Le CPPH au **28/09/2023** fera foi pour la constitution des séries ainsi que pour la désignation des têtes de série. Le tirage au sort aura lieu le **29/09/2023**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)
- 12) Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours (cachet de la poste faisant foi) après la date de début de la compétition en précisant NOM et Prénom du joueur ainsi que son numéro de licence, Nom et date de la compétition de préférence par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier :
Ligue AURA de Badminton
37 Route du Vercors 38500 St Cassien.
Tout joueur forfait doit également prévenir au plus vite l'organisateur à l'adresse suivante :
inscriptions@roannebadminton.com
- 13) En cas de dépassement du nombre d'inscrits (90), une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
 - Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
 - Date de paiement des droits d'engagement.
- 14) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

- 15) Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matches et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- 16) Les joueurs doivent être présents 45 minutes avant l'heure indiquée de début de match, sauf pour les 1ères rotations dont l'horaire sera indiqué avec les convocations.
- 17) Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.
- 18) Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Oliver Apex 85 vendu au prix de 25€ le tube.
- 19) Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé deux fois.
- 20) Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, et ce quel que soit le niveau de la compétition.
- 21) Les joueurs sont tenus de reporter leur résultat de match sur la tablette mise à leur disposition à la table de marque sans perdre de temps. Sur le terrain, le temps de préparation est de 3 minutes. Le test des volants doit être fait dès l'arrivée sur le terrain.
- 22) Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.
- 23) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela leur paraît nécessaire.
- 24) Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD est exigée sur les terrains.
- 25) Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi

JA principal: Denis PEREIRA



GEO : Alexandra LARUE

